

BANK OF AFRICA-SENEGAL

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital social : 24 000 000 000 F CFA

Siège social : Immeuble ELAN, Route de Ngor, Zone 12 Almadies – BP 1992 RP – DAKAR

Agrément N° K 0100 Y - RCCM N° SN DKR 2001 B 211

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES DE BANK OF AFRICA-SENEGAL (BOA-SENEGAL)

Les actionnaires de la société dénommée « **BANK OF AFRICA SENEGAL** » en abrégé « **BOA - SENEGAL** » sont convoqués par le Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque qui se tiendra le **vendredi 16 août 2024 à 9h 30 mn** au Siège de la banque, 3^{ème} Etage Immeuble Elan I, Almadies, Zone 12, Route de Ngor à Dakar, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Augmentation de capital par incorporation du report à nouveau**
- 2. Modification des statuts**

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale Extraordinaire ou se faire représenter par un mandataire de son choix et/ou voter par correspondance. Les formulaires de pouvoir et de vote par correspondance sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de BOA SENEGAL SA et au secrétariat de la SGI BOA CAPITAL SECURITIES.

Tous les documents d'informations relatifs à cette Assemblée Générale seront, conformément aux dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales et du GIE, tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque et au secrétariat de la SGI BOA CAPITAL SECURITIES à compter du 02 août 2024.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président
M. Alioune NDOUR DIOUF


**BANK OF AFRICA SENEGAL**
Route de Ngor Almadies
Immeuble ELAN Zone 12
BP 1992 RP Dakar
Tél: +221 33 865 64 64 - Fax: +221 33 820 42 83

